



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Afrique

Question écrite n° 47667

Texte de la question

M. Georges Durand attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le maintien du dispositif militaire en Afrique le 9 janvier dernier, le ministre laissait entendre au regard de la future professionnalisation de nos armées, que ce dispositif serait reamenage. Outre les derniers troubles en Centrafrique et la degenerescence des conflits ethniques comme frontaliers, il semble que les conditions d'utilisation de nos armées en Afrique doivent etre revisees. Cela passe de la renegotiation de nos accords de defense, a la restructuration de nos bases et va, autrement dit, vers un accroissement rationnel de notre capacite reelle de projection de nos forces. De la meme maniere qu'il avait ete realise pour les essais nucleaires ou le modele armee 2000, il parait opportun que le Gouvernement introduise un debat parlementaire autour du dispositif militaire en Afrique. Il lui demande quelles sont les intentions du ministre de la defense sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Durand Georges](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47667

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 328